

Lutte contre le Cancer: la France ne peut plus se passer d'un registre national»



Soigné-ées et soignants demandent un droit aux données épidémiologiques sur l'ensemble du territoire

Le 15 juin 2023, le Sénat votait unanimement en première lecture une proposition de loi pour la mise en œuvre d'un registre national du cancer. Avec 157 000 décès annuel, le cancer est la première cause de mortalité prématurée en France et le nombre de cas augmente de façon exponentielle. D'après l'Institut national du cancer (INCA), l'incidence des cancers en France a effectivement doublé entre 1990 et 2023, avec une augmentation de 98 % chez l'homme et de 104 % chez la femme, toutes localisations confondues. L'OMS annonce, en outre, que cette galopante progression devrait se poursuivre avec un bond de 77 % de nouveaux cas de cancers d'ici 2050.

Face à cette inquiétante recrudescence, associations de patients et médecins s'interrogent. Comment expliquer cette progression et l'enrayer ? Le mode de vie est connu de longue date pour son influence dans la survenue de la maladie : le tabac est responsable du plus grand nombre de cas (environ 19,8 %) puis l'alcool (8 %), l'alimentation déséquilibrée (5,4 %) devant le surpoids et l'obésité (5,4 %). Cependant, le changement de nos comportements ne suffit pas à faire reculer la charge de

morbidity imputable au cancer. Bien qu'indispensable, le dépistage n'a par ailleurs pas permis non plus de stopper la progression observée car il n'agit pas en amont sur les causes de la maladie. En outre, si les progrès dans le domaine du curatif sont également spectaculaires, l'épreuve du cancer reste lourde, invalidante et la mortalité s'avère toujours très élevée.

La dimension environnementale du cancer est hélas aujourd'hui peu étudiée. Quel est l'impact des perturbateurs endocriniens dans le développement de la maladie ? Les substances chimiques cancérigènes présentent dans de nombreux produits de consommation courante, dans l'alimentation et dans différents milieux comme l'air, l'eau, les sols, ont-ils un lien avec cette massive survenue ? Pour identifier les causes de la maladie et adopter si nécessaire des mesures préventives inhérentes aux facteurs environnementaux et expositions professionnelles, patients et médecins exhortent les pouvoirs publics à mettre rapidement en place un Registre National du Cancer. Presque 2 ans après l'adoption unanime au Sénat d'une proposition de loi visant la création d'un tel outil, ils s'unissent pour demander que ce projet de loi franchisse enfin les portes de l'Assemblée nationale.

A l'heure actuelle, il existe des registres généraux couvrant certaines zones géographiques et des registres spécialisés. Néanmoins ces outils, qui recueillent et documentent les cas de cancer en France sont incomplets. En effet, seuls 24 % de la population - soit 14 millions de personnes - sont couverts par ces recueils de données. Pourtant, ce sont ces 33 registres qui servent de base à l'étude des cancers et au calcul de l'incidence nationale. Les données dont nous disposons aujourd'hui ne sont donc qu'une estimation d'incidence du cancer au niveau national. Or, comment combattre un ennemi que nous ne connaissons que partiellement ?

La population couverte par les registres n'est pas le fidèle reflet de la réalité. Elle est en moyenne plus rurale, relativement plus âgée, légèrement plus favorisée et les personnes d'origine étrangère y sont moins nombreuses. Ainsi, les principales agglomérations françaises telles que Paris, Marseille, Nice ou Rennes, ne sont pas couvertes et la moindre représentation des zones urbaines conduit à une moindre représentation des zones susceptibles de connaître une importante exposition à des pollutions environnementales. Cette absence est d'autant plus regrettable que le Centre

international de recherche sur le cancer (CIRC) classe la pollution atmosphérique comme cancérigène pour l'homme depuis 2013. Aux vues de ces carences, patients et soignants réclament un décompte précis et une analyse exhaustive des cas de cancers en France via un Registre National du Cancer à l'instar du Registre National des Cancers de l'Enfant qui recense l'ensemble des cas de cancers survenant chez les moins de 18 ans.

La création d'un tel outil permettra d'améliorer tous les aspects de la lutte contre le cancer comme la veille sanitaire, la prévention, l'épidémiologie, la recherche de nouveaux facteurs de risques, l'évaluation de déterminants géographiques et sociaux, le dépistage, le diagnostic ainsi que la prise en charge. La mise en lumière de clusters permettra de mieux protéger les populations à risque. Ce registre unique permettra aussi d'informer les professionnels de santé et le grand public de l'importance de ce problème majeur de santé publique et des façons de le réduire.

Pour être efficient, ce registre national devra se doter d'un budget pérenne et de moyens adéquats. Cette dépense se révélera toutefois rapidement être un investissement en matière de santé publique, compte tenu du poids économique de la prise en charge actuelle des cancers. 22,5 milliards d'euros de dépenses sont liées au traitement ou au suivi des malades du cancer en 2021, soit 12% du budget de la sécu sociale. Et le coût économique global du cancer est bien plus important si l'on comptabilise la perte de productivité et de revenu des ménages mais aussi la réduction de la qualité de vie et l'invalidité. Le registre national des Pays-Bas collecte les données depuis 1989 et produit des recommandations dont l'impact a permis d'assister à une diminution de la mortalité post-opératoire du cancer du pancréas de 24 à 4 %.

Enfin, ce type de dispositif permettra à la France de rejoindre pleinement le Réseau européen des registres du cancer (ENCR) dont font partie 22 pays européens, afin de faire avancer la recherche dont elle est aujourd'hui partiellement exclue .

Pour éviter la catastrophe annoncée et protéger au mieux les français-es, dotons-nous d'un Registre National du Cancer !



Contacts:

melanie.courtier@jeuneetrose.com

thauvinfanny@gmail.com

nelly.jennin@yahoo.fr